



Réunion au Rectorat du vendredi 1er avril 2022 (10h15-10h55).

Sont présents en visio : SGEN, SNEC, CFTC, SNE

Sont présents dans la salle : la DRH, la DPEP, SPELC, SAIPER, AD

Pas de point sanitaire car le Secrétaire Général est absent. Une communication nous parviendra ultérieurement. Des évolutions sont peut-être attendues dans les jours à venir.

Questions du SNE

*1- Stagiaires CAPPEI : les futurs stagiaires devront postuler à un poste support au mouvement intra, s'ils n'obtiennent aucun de leurs vœux, seront-ils placés d'office sur un support ?*

> On ne peut pas répondre précisément à ce jour, c'est probable, en fonction des possibilités.

Autres questions

Nous avons eu une question relative au privé (journée banalisée pour que tous les collègues travaillent sur un sujet), une question relative au départ à la retraite en cours d'année d'une directrice de Segpa qui n'est pas remplacée...

SAIPER : Carte vitale demandée pour récupérer les autotests (alors qu'une carte d'identité suffit), il faudrait faire un rappel à l'ensemble des pharmaciens. > Le message est entendu. (Je rebondis en citant ce qui avait été dit lors de la réunion du 11 mars)

SAIPER : « Les stagiaires PE recrutés en septembre pourraient participer également au mouvement », s'agit-il des stagiaires CAPPEI? > Non il s'agit des PES. C'est sous réserve car il faut attendre les délibérations des jurys. Ils ont été nommés stagiaires courant septembre car issus de la liste complémentaire et seraient assimilés aux autres PES. Il y a aussi ceux qui ont été nommés en janvier et qui auront un traitement différent car leur durée de stage est trop courte pour être correctement évaluée. Administrativement on reste stagiaire tant que la durée légale n'est pas effectuée. Une information leur sera bientôt transmise.

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974